

# Ploeneg

Le magazine de la commune de **Plouhinec**

#4  
Juin  
2021



ENVIRONNEMENT

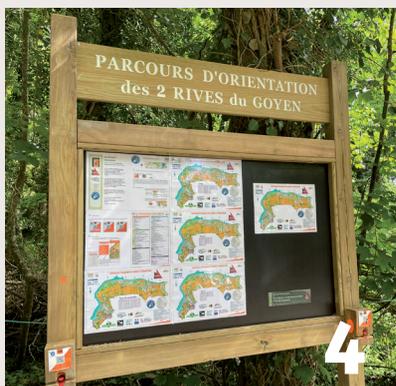
**Le parcours d'orientation**  
de Locquéran

ACTION SOCIALE

**Une nouvelle mutuelle santé**  
pour les Plouhinécois



# Sommaire



4

*Environnement*

**Le parcours d'orientation** de Locquéran

5

*Vie associative*

**Subventions 2021 aux associations**

6

*Finances*

**Le budget de la commune**

## Dossier 8 L'été à Plouhinec



12

*Travaux*

13

*Action sociale et Ressources Humaines*  
**Une nouvelle mutuelle santé** pour les  
Plouhineçois  
**Ça bouge dans les services**

14

*Actus*

15

*Expressions politiques*

16

*État civil*

**Hommage à Pierre Urvois**



### **Ploeneg**

Le magazine de la commune de Plouhinec  
Juin 2021

**Directeur de la publication** : Yuan Moullec

Coordinatrices de rédaction :

Armelle Streiff Le Bogec - Laureen Hascoët

Conception : Laureen Hascoët

Impression : Imprimuit Audiern

© Photos : Mairie de Plouhinec - Freepik - Pixabay  
macrovector - vectorjuice - rawpixel.com - startline



« ... pour les années à venir : collaboration, mutualisation, complémentarité entre nos différentes collectivités. »

Chères Plouhinécoises, chers Plouhinécois,

Je profite de ce nouveau bulletin municipal pour faire un point d'étape sur notre 1ère année de mandat. Sans revenir encore une fois sur les difficultés liées à la crise de la Covid-19, je me félicite du travail réalisé sur la commune et au niveau intercommunal.

Notre territoire, bien qu'enclavé à la pointe bretonne, dispose de nombreux atouts, d'hommes et de femmes de talent, et a toujours fait preuve d'une solidarité sans faille.

Néanmoins, ce temps d'observation passé, il me semble nécessaire aujourd'hui d'envisager de nouvelles collaborations, de nouveaux rapprochements avec les collectivités qui nous entourent. Cela est désormais le cas avec la commune d'Audierne-Esquibien, et ce partenariat porte d'ores et déjà ses fruits, à travers notre appartenance commune au réseau PVD (Petites Villes de Demain) ; partenariat qui nous a permis d'obtenir une subvention de 352 200 € pour la rénovation thermique et phonique de la salle « Chez Jeanne » et de l'ancienne bibliothèque municipale.

Ce montant très important pour une commune de 4000 habitants illustre parfaitement la marche à suivre pour les années à venir : collaboration, mutualisation, complémentarité entre nos différentes collectivités.

De même, à l'échelle intercommunale, nous terminons bientôt une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) menée avec succès, conjointement avec la Communauté de communes de Douarnenez. Ce partenariat aura démontré, s'il était nécessaire, toute la pertinence qu'ont nos territoires à s'associer et à travailler ensemble dans de nombreux domaines : l'habitat, le développement économique... J'aurai l'occasion prochainement de m'exprimer plus longuement sur ces sujets.

Enfin, je clôture ce « mot du maire » avec une certaine émotion, car c'est le 1er rédigé simultanément en français et en breton. Cela me tenait à cœur et j'en suis fier. Certains y trouveront peut-être peu d'intérêt ; à ceux-là je dis que dans cette société de plus en plus mondialisée, notre région, la Bretagne, a cette chance de posséder un patrimoine et une culture riche, unique, dont la langue bretonne fait partie intégrante. C'est ce ciment qui a toujours fait notre force, hier, aujourd'hui et demain encore...

Quand on veut savoir où l'on va, il est important d'abord, de savoir d'où l'on vient !

Je vous souhaite un bel été à toutes et à tous, prenez soin de vous.

Bien à vous,

A galon

Yvan Moullec  
Maire de Plouhinec

Ploenegiz ker, Ploenegadezed ker,

Ma mad a ran eus ar c'hannadig-kêr nevez evit ober ur poent war bloavezh kentañ hor respet. Hep distreiñ, ur wech ouzhpenn, war an diaesterioù liammet ouzh enkadenn ar C'hovid-19, on laouen gant al labour graet er gumun hag en etrekumunelezh.

Hor c'horn-bro, daoust m'emañ pell e beg Breizh, en deus e-leizha berzhioù mat, paotred ha merc'hed donezonet, ha bepred en deus dispaket ur genskoazell divrall.

Ar mare da sellet ouzh an traoù zo tremenet avat ha kavout a ra din hizivez eus ezhomm da soñjal kenlabourat gant tud nevez, tostaat a-nevez d'ar strollegezhioù a zo en-dro deomp. Evel-se emañ an traoù bremañ gant kumun Gwaien-An Eskevien, ha frouezhus eo ar c'henlabour-se dija, dre m'emañ hon div gumun e-barzh ar rouedad KBW « Kêrioù Bihan Warc'hoazh » ; gant ar c'henlabour-se hon eus gallet kaout ur skoaziadenn 352 200 € evit difuiñ, a-fet ar wrez hag ar son, ar sal « Ti Chann » ha levraoueg kozh ar gumun.

Ar sammad-se, uhel-mat evit ur gumun 4000 annezad, a ziskouez ervat petra a vo d'ober er bloavezhioù da zont : kenlabour etre hor strollegezhioù, keneskemm ha kenober.

Heñvel dra, evit an etrekumunelezh a-bezh : echuet e vo un OPGT (oberiadenn programmet evit gwellaat an tiez) ganeomp a-benn nebeut. Kaset eo bet da bennvat, asambles gant Kumuniezh-kumunioù Douarnenez. Diskouezet e vo gant ar c'henlabour-se, ma vefe ezhomm d'en ober, ez eo un dra vat bodañ hon tiriadoù ha lakaat anezho da labourat asambles war kalz tachenoù : annez, diorren ekonomikel... Tro am bo a-benn nebeut da embann hiroc'h ma soñj diwar-benn ar sujedoù-se.

Erfin, echuiñ a ran « ur ger gant ar maer », ha me fromet a-walc'h, rak ar pennad-stur kentañ eo skrivet e galleg hag e brezhoneg war un dro. Mennet e oan d'en ober ha lorc'h zo ennon gant an dra-se. Lod a gavo marteze n'eo ket gwall dalvoudus ; d'ar re-se e lavaran he deus chañs hor rannvro, Breizh, en ur gevredigezh hag a zo troet muioc'h-mui war-zu ar bedelaat, da gaout ur glad hag ur sevenadur puilh, dibar, hag ar brezhoneg zo lod ennañ. Ar simant-se eo en doa graet hon nerzh dec'h, en gra hiziv hag en graio warc'hoazh c'hoazh...

Pa vez c'hoant da c'houzout da belec'h emeur o vont eo pouezus, da gentañ, gouzout eus pelec'h e teuer !

Un hañvezh kaer a hetan deoc'h-holl, en em ziwallit.

A galon

Yvan Moullec  
Maer Ploeneg



# Subventions 2021 aux associations

## attribuées en toute transparence

65000 € ont été inscrits au budget répartis en deux enveloppes, 50000 € pour le fonctionnement des associations et 15000 € de subventions exceptionnelles pour l'organisation de manifestations ou d'événements sur la commune.

Cette année nous avons redéfini les critères de calcul des montants attribués en fonction de la nature et de l'activité de chaque association : sportives de compétition ou de loisirs, culturelles, à caractère social, éducatives, avec impact sur la commune etc.

Une première enveloppe a été attribuée à hauteur de 26 042 €. Certaines demandes seront réexaminées à l'automne prochain.



Nom de l'Association	Montant	Nom de l'Association	Montant
Groupe scolaire des Ajoncs OCCE	3552 €	Plaisance en Cap Sizun	500 €
Parents d'élèves des Ajoncs	2000 €	Sport et détente	300 €
École maternelle et Primaire ND de Roscudon	462 €	Centre Nautique du Cap sizun	2500 €
École Ste Anne	176 €	Association Mascaret	510 €
École Diwan Pont-Croix	5350 €	Secours Populaire Français	250 €
Div yezh Plouzévet	220 €	Secours Catholique	250 €
RASED	296 €	Les Bibliothèques Sonores	50 €
CFA 22	33 €	Cap Solidarité	150 €
MFR Poullan	99 €	Un fil à la patch	300 €
Association sportive de Locquéran	154 €	Atelier tradition décor	300 €
Tennis club Cap Sizun	2550 €	La Redadeg	350 €
ASP Football	3000 €	Sud et Ouest Maquettes	560 €
Pétanque Loisirs Plouhinec 29	380 €	FNACA Plouhinec	300 €
Cap Sizun Natation	600 €	SNSM	600 €
Tamm Kreiz	250 €		

### Subventions exceptionnelles

800 € à l'association Cote Waste pour le Tro Breizh à vélo par sa Présidente, Claire Cariou, pour la promotion Zéro Déchet  
3000 € à Cap Sizun Cyclisme pour l'organisation de courses cyclistes le 5 septembre 2021 à Plouhinec

# Le budget de la commune

Année 2020

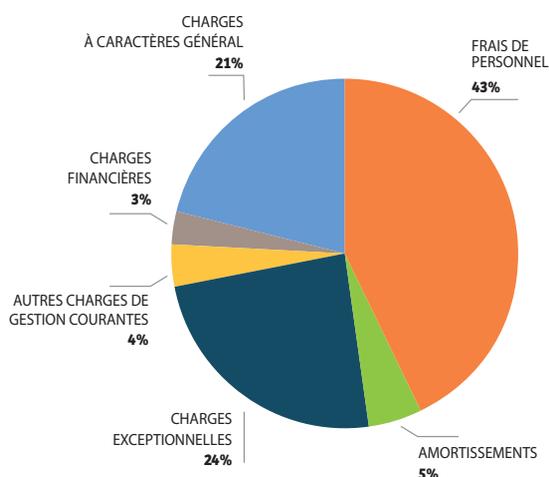


## Fonctionnement :

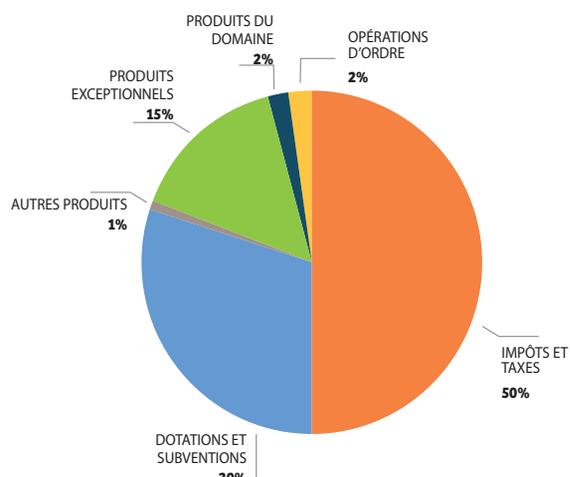
Un excédent de fonctionnement en fin d'exercice de :

**1 383 552,41 €**

### RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN 2020



### RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN 2020



## Investissement :

Les dépenses totales d'investissement s'élevèrent à **4 938 358,42 €**.



### LES PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉES :

<b>Frais d'études et autres</b>	<b>161 490,13 €</b>	Travaux de bâtiment	758 547,44 €
<b>Acquisitions de biens divers</b>	<b>367 047,33 €</b>	Travaux de voirie et réseaux	1 691 679,20 €
<b>Travaux en cours</b>	<b>2 650 265,86 €</b>	Travaux en régie	109 285,81 €

dont :



### LES RECETTES RÉALISÉES :

Solde excédentaire de 2019	135 003,77 €	Emprunt prévu au budget	1 500 000 €
Dotations, Fonds divers et réserves	1 752 536,49 €	<i>Afin de financer les travaux d'équipement de la commune pour 640 000 € et ceux du lotissement pour 860 000 €</i>	
Subventions d'investissement	271 019,48 €	Opérations d'ordre entre sections	1 061 245,56 €
dont État	115 867,13 €	Remboursements sur frais d'études	33 930 €
dont Département	147 720,75 €		
Divers (amendes de police)	7 431,60 €		

# Année 2021

## Fonctionnement :

Le budget 2021 s'équilibre à :

**5 048 000 €**



## Investissement :

Le budget s'équilibre à **4 850 000 €.**

Les dépenses d'équipement représentent **1 756 800 €** de dépenses reportées et **2 017 349,07 €** d'opérations nouvelles.

### LES PRINCIPALES DEPENSES D'EQUIPEMENT PRÉVUES :



<b>«Études et autres»</b>	<b>317 813,29 €</b>	Matériel de bureau informatique	17 189,80 €
<i>dont :</i>		Mobilier	127 774,15 €
Révision du PLU	41 000 €	Autres acquisitions (ouvrages, 1% culturel...)	88 000 €
Frais d'études	271 845,29 €	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>2 703 271,83 €</b>
Acquisition de licences informatiques	4 968 €	<i>dont :</i>	
<b>Subventions d'équipement versées</b> (SDEF, ENEDIS)	<b>245 000 €</b>	Travaux de bâtiment	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>507 963,95 €</b>	Travaux de voies et réseaux	
<i>dont :</i>		<b>Travaux en régie</b>	<b>200 000 €</b>
Achat de terrains	190 000 €		
Matériel pour atelier technique	15 000 €		
Matériel roulant	70 000 €		



### LES RECETTES ATTENDUES :

Excédent antérieur	305 322,88 €	dont Région	35 000 €
FCTVA	373 000 €	dont Département	172 000 €
Taxe d'aménagement	26 401,80 €	Divers (CAF)	552 €
Excédent de fonctionnement (affectation résultat)	1 383 552,41 €	Virement de la section de fonctionnement	566 000 €
Subventions d'investissement	517 552 €	Produit de cession	100 000 €
dont État	280 000 €		

## Les taux d'imposition inchangés votés :

Taxe d'habitation :	16,96%
Taxe foncier bâti :	37,45%
<i>reprenant le taux communal antérieurement de 21,48% auquel on rajoute le taux départemental de 15,97% (soit 37,45%)</i>	
Taxe foncier non bâti :	54,87%





# L'été à Plouhinec :

Le top départ de la saison estivale est donné !

L'été, notre littoral attire encore plus d'habitants et de visiteurs mais comme il est fragile, un plan d'actions afin de le protéger, a été établi dont nous vous en donnons les principales lignes dans ce dossier.

### Les principales actions en cours

Comme nous l'avons précisé en janvier, nos efforts se portent prioritairement vers les plages les plus fréquentées et les plus abîmées (Mesperleuc & Kersiny).

Dès cet été vous pourrez constater, sur ces 2 plages, la mise en place de ganivelles aux endroits prioritaires pour canaliser le cheminement des usagers. Elles permettent également de retenir le sable lorsqu'il y a des tempêtes ou de forts coups de vent. Ainsi, elles participent au maintien du cordon dunaire et limitent l'érosion.

Nous avons prévu, avec la communauté de communes, la mise en place des premières chicanes à motos/vélos mais aussi une méthode de fauchage des sentiers côtiers plus soucieuse de leur préservation.

Sur les secteurs de Kerdréal et de Mesperleuc, l'ensemble des propriétaires de terrain bordant le GR34 a été contacté afin de définir avec eux comment, dans le cadre d'une convention public-privé, sécuriser le cheminement des usagers. Nous avons

reçu de tous un accueil favorable à notre démarche et nous les en remercions. Nous devrions pouvoir vous présenter un sentier renouvelé pour l'été 2022.

Nous avons aussi entamé les démarches pour le rétablissement des servitudes littorales sur les secteurs de Lezarouan et Saint-Julien. Deux secteurs sur lesquels vous avez été nombreux à nous solliciter.

Nous accueillons depuis début avril, deux étudiants en master de l'Université de Brest (UBO) qui travaillent l'un sur le plan de communication à la sensibilisation de la population aux enjeux liés à l'érosion littorale, l'autre sur la mise en œuvre des projets de mise en défens sur la commune et particulièrement du projet expérimental, Algobox sur la plage de Kersiny.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces deux sujets dans un prochain bulletin municipal.

De nouveaux mobiliers ont également été prévus (bancs, tables de pique-nique, panneaux d'information, repos ischiatique (siège assis-debout), chaises longues, stationnement vélo).

Tous ces efforts doivent également nous permettre d'obtenir pour nos plages comme chaque année, le renouvellement du label Pavillon bleu, gage de qualité environnementale et de développement durable, mais aussi facteur d'attractivité de notre commune.



## Le trait de côte

Nombre de nos lecteurs du bulletin municipal de janvier 2021 se sont demandés ce que signifiait le trait de côte.

Le trait de côte définit la ligne de rivage qui sépare la mer et la terre. Sur les côtes sableuses avec de fortes marées, on considère que c'est la limite entre la plage et la dune. Sur les côtes rocheuses, on le mesure sur les falaises, à la fois à son pied et à son sommet.

Naturellement, le littoral évolue sans cesse sous l'action de

la marée, des vagues et du vent. Mais aussi de manière moins naturelle par l'action humaine.

En hiver, pendant les tempêtes, le trait de côte recule : c'est l'érosion côtière. Par beau temps, sur les côtes sableuses, le trait de côte peut progresser. C'est l'accrétion.

En revanche, sur les côtes rocheuses, le recul du trait de côte est irréversible.



## Protection du littoral : le bon plan plage de l'été

Les dunes sont un point de passage obligatoire pour de nombreux vacanciers. Pour continuer de profiter de la beauté des paysages littoraux sans les mettre en péril, voici quelques gestes et réflexes écologiques simples à adopter :

- » Ne pas cueillir ni marcher sur la végétation. Les plantes, rares et souvent protégées, permettent de fixer la dune. Elles solidarisent les grains de sables et limitent l'érosion.
- » Empruntez les chemins balisés pour vous rendre à la plage et ne cédez pas à la tentation de passer par les dunes pour arriver plus vite dans l'eau. Les ganivelles sont essentielles pour piéger le sable.
- » Ne faites pas de feux sur la plage.
- » N'emportez ni sable, ni galets. Ils forment l'écosystème de nos littoraux. Ramener du sable ou des galets, est nuisible et fragilise cet écosystème.
- » Maintenez vos animaux de compagnie en laisse sur les dunes. Elles abritent de nombreuses espèces (oiseaux, insectes) sensibles aux dérangements. La plage est, elle, formellement interdite à tous nos amis à quatre pattes par arrêté municipal.
- » Respectez les signalisations. La pratique du VTT, Quad, cheval est interdite sur le sentier littoral.
- » Garez les véhicules sur les places de parkings prévues à cet effet par la commune. Stationner sur des emplacements sauvages entraîne l'écrasement des plantes servant à stabiliser les dunes et accélère l'érosion du cordon dunaire.



## Farniente zéro déchet

Chaque année 8 millions de tonnes de plastique se trouvent dans les océans. L'équivalent d'un camion poubelle déchargé dans l'océan toute les minutes. Un déchet peut vivre entre quelques jours et.. plusieurs siècles.

Pour éviter de ramener des déchets sur la plage, adoptez les bons réflexes zéro déchet.

- » Évitez les bouteilles en plastique. Utilisez une gourde. Il en existe désormais de nombreux modèles, qui garderont vos boissons préférées au frais tout l'après midi
- » Évitez les produits emballés individuellement et emportez le goûter des enfants dans des contenants hermétiques.
- » Privilégiez les sacs en matériaux lourds, qui risquent moins de s'envoler dans la nature que les sacs en plastique légers.
- » Si vous êtes fumeur, on vous rappelle qu'un seul mégot pollue jusqu'à 500 litres d'eau et met des années à se dégrader. Emportez toujours un cendrier de poche avec vous.

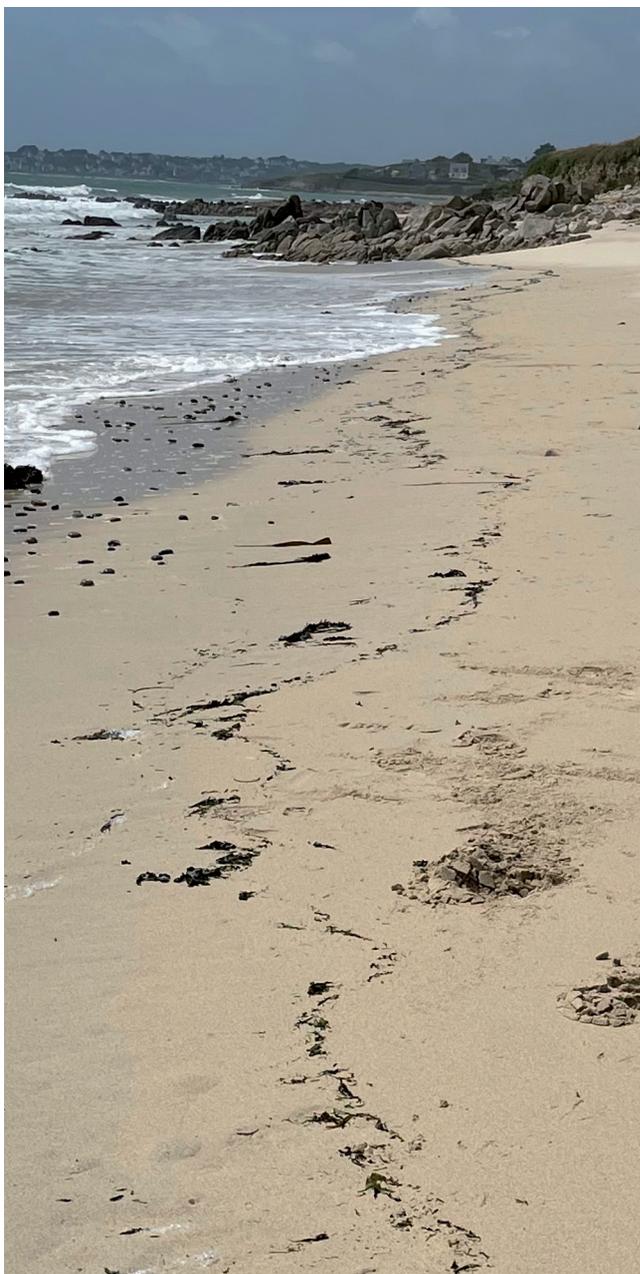
La commune de Plouhinec a mis en place des poubelles à tri sélectif aux abords des plages. Mais la meilleure poubelle étant celle que l'on a chez soi, nous vous encourageons à repartir avec vos déchets.

### N'empilez pas les galets

Les galets abritent une grande biodiversité sur nos plages et les déplacer, pour la beauté d'une photo, la perturbera.

Les conséquences peuvent être dramatiques pour les oiseaux, dont certains nichent spécifiquement dans les galets.

L'empilement de pierres a également des conséquences directes sur l'érosion des plages et certaines plantes spécifiques, comme les choux de mer, poussent sur les galets. Elles sont très utiles à l'écosystème, mais il leur faudra des années pour repousser si elles sont arrachées.



### Bon à savoir : la laisse de mer

La laisse de mer c'est ce que la mer laisse en se retirant. Elle est constituée de débris naturels (algues, bois flottés, organismes marins...), qui participent au bon fonctionnement écologique de nos plages. Des déchets humains (bouteilles, canettes, filets de pêche...) se mélangent souvent à ces éléments et les polluent.

#### Le saviez-vous ?

La puce de mer, ce petit crustacé qui saute partout sur la plage jusqu'à votre serviette, est très utile. Effectivement, le *Talitrus Saltator* se nourrit de ce qui est présent dans les laisses de mer et il sert de repas pour les oiseaux. S'il disparaît, c'est un tout un écosystème qui s'en va. De plus, c'est un indicateur de la bonne qualité de la plage.

#### Quelles sont les utilités de la laisse de mer ?

- » Pour nicher, (les oiseaux viennent déposer leurs œufs) et se protéger (refuge).
- » Pour trouver de la nourriture (restes d'animaux ou des «puces de mer»). Si la laisse de mer n'est pas préservée, certaines espèces vont disparaître.
- » Pour lutter contre l'érosion car elle permet l'installation d'une végétation qui va retenir le sable.

En effet, la matière organique en décomposition enrichit le sol favorisant ainsi le développement des plantes (telles que l'oyat). Ainsi, ne soyez plus étonnés si vous voyez des laisses de mer, elles sont utiles pour nos écosystèmes littoraux.

La commune de Plouhinec a décidé d'adopter le nettoyage raisonné qui consiste à limiter l'utilisation d'engins mécaniques sur les plages pour ramasser les déchets et préserver la laisse de mer. Dans les faits nous n'utiliserons plus la cribleuse et seule une tolérance est accordée aux agriculteurs locaux et aux particuliers qui souhaitent récolter les algues lors d'échouages importants sur le secteur de Korn An Ero. Une cale a d'ailleurs été créée pour leur faciliter l'accès à la plage.

## Quelques infos en plus :



### Pavillon Bleu 2021

Après étude de notre demande de labellisation Pavillon Bleu, les jurys (national et international) ont accordé à notre Commune la labellisation Pavillon Bleu pour la saison 2021.

L'annonce officielle du palmarès Pavillon Bleu 2021 s'est faite le 20 mai 2021 pour les plages de Gwendrez et de Mesperleuc.

### Des foodtrucks à Plouhinec

Comme chaque été, des foodtrucks (restaurants plein air) s'installent sur la commune. Cette année retrouvez les sur le terre-plein de Poulgoazec. Un emplacement idéal pour profiter des derniers rayons de soleil de nos belles journées d'été.

Retrouvez également des cabanes à crêpes sur le petit port de Pors Poulhan et sur le parking de Mesperleuc.



### Rappel Canicule

- Les personnes de plus de 60 ans qui souhaitent être contactées en période de canicule, peuvent s'inscrire à tout moment sur le registre tenu à jour par le CCAS.
- Si vous ne vous êtes pas déjà inscrit, n'hésitez pas à le faire en remplissant l'imprimé disponible à l'accueil de la mairie.



### Nouvelle brochure pour découvrir le patrimoine sud de la commune

L'été à Plouhinec, c'est aussi des balades dans la nature, notamment aux abords du patrimoine vernaculaire très riche sur la commune.

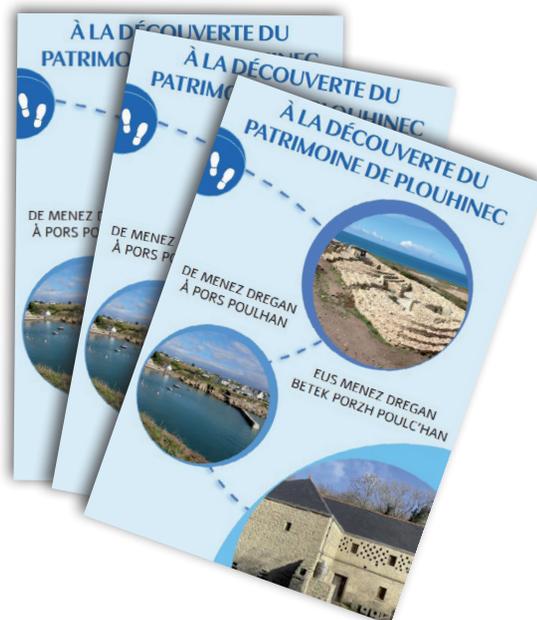
Début avril 2021, trois étudiantes en IUP « Métiers du patrimoine » au pôle Pierre-Jakez Hélias à Quimper ont présenté à la commune leur guide concrétisant la mise en réseau et la valorisation du patrimoine de la côte sud-est de Plouhinec. C'est l'aboutissement de leur travail démarré en septembre 2020 : « de Menez Dregan à Pors-Poulhan »,

Elles ont élaboré la brochure en totalité en produisant les textes, les photos et le graphisme. Pour le diagnostic et la recherche du patrimoine bâti et naturel, elles ont été guidées par l'adjointe à la culture et la responsable de la médiathèque.

Le parcours commenté de manière très précise entre terre et mer de 5,3 km à pied forme une boucle qui permet de découvrir le patrimoine de Menez Dregan, Pors-Poulhan, Tréouzien, les fours à goémon et à pain, les lavoirs, la chapelle St They, la plage de Gwendrez.

Sont aussi indiqués les aires de pique-nique, de stationnement, les toilettes...

Cette brochure de qualité de 16 pages en cours d'impression, sera mise gratuitement à la disposition du public dans toutes les structures du territoire.



# PICS : Pôle Intergénérationnel Culturel et Sportif



Le projet comprend les aménagements urbains et paysagers autour d'établissements recevant du public de tout âge. Salles de sports, nouvelle médiathèque et nouveau stade, groupe scolaire et crèche.

Les aménagements du PICS, démarrés en 2019 et pilotés par les bureaux d'études DCI / EVOLVING / DENIC & DELAPIERRE se sont achevés en juin après 11 mois de travaux exécutés en 3 lots séparés par les entreprises COLAS Centre Ouest pour la voirie et les réseaux divers, JARDIN SERVICE pour les espaces verts et LEROUX TP / BIKE SOLUTIONS pour le pumptrack.

Pour compléter l'aménagement, un kiosque permettra de faire vivre l'espace urbain au travers d'actions communales et associatives.

Le parc / pumptrack porte le nom de la donatrice : Mme Gisèle ROTA-LE QUERE



## Quelques chiffres sur le PICS :

### Aménagements urbains sur 1.3 Ha

- ▶ Parking des salles omnisports de 43 emplacements dont 3 PMR + 6 vélos (3 arceaux) + 3 pour 2 roues motorisées
- ▶ Parking crèche / Maternelle de 44 emplacements dont 2 PMR + 6 vélos (3 arceaux)
- ▶ Parking Médiathèque / Groupe scolaire de 37 emplacements dont 2 PMR + 3 pour 2 roues motorisées
- ▶ Rue Jean Mermoz : 3 emplacements
- ▶ Rue Maurice Bellonte : Parking de 38 emplacements
- ▶ 2 arrêts de cars pour groupe scolaire et salles de sports

### Parc paysager, jeux et pumptrack sur 1.3 Ha

- ▶ Pumptrack = 3.000 m<sup>2</sup> de piste (3 niveaux avec jump et wall)
- ▶ Théâtre de verdure = 1.000 m<sup>2</sup>
- ▶ Aires de jeux jusqu'à 10 ans : 650 m<sup>2</sup>
- ▶ Espace convivialité / Kiosque = 250 m<sup>2</sup>
- ▶ 6 emplacements vélos

### Coût (TTC)

- ▶ Près de trois millions d'euros d'investissements (médiathèque, terrains de sport, pumptrack, aménagement urbain et paysager), financés en partie par le don de 620 181€ de Madame Rota-Le Quéré.

# Une nouvelle **mutuelle santé** pour les Plouhinécois

En 2015 la commune avait signé une convention avec l'organisme « Ma Commune, Ma santé » pour les Plouhinécois qui n'avaient pas de mutuelle prenant en charge le tiers payant. Cette convention a pris fin en septembre 2019. Nos diverses sollicitations, afin d'obtenir leurs contrats et leurs tarifs 2021, sont restées sans réponse.

La commune a donc souhaité pour répondre aux besoins des Plouhinécois, mettre en place une nouvelle couverture santé qui permettrait à tous - sous réserve qu'ils justifient de leur qualité de résident - d'adhérer à une mutuelle à des conditions tarifaires attractives.

Ce travail de réflexion a été mené par le CCAS qui a retenu une mutuelle bretonne et de proximité, la Société SAMBO de Quimper.

Afin de se faire connaître, de présenter leurs contrats et leurs tarifs, la Société SAMBO en partenariat avec le CCAS, a organisé 3 matinées de rencontres avec les habitants de Plouhinec en mai et juin derniers.

Plusieurs Plouhinécois ont fait le choix d'y adhérer.

Pour les personnes qui n'ont pas pu se déplacer sur les créneaux proposés ou qui n'ont pas été



informées de cette démarche, il est toujours possible de les contacter au 02 98 55 98 31 et de bénéficier d'un tarif de groupe .

Des dossiers d'information sont également disponibles à l'accueil de la mairie, ainsi que sur le site internet.

- \*Public concerné : Retraités, demandeurs d'emploi, étudiants, professions libérales.
- \*Pas de questionnaire de santé à l'adhésion
- \*Pas de limite d'âge à la souscription
- \*Prise en charge dès la signature, pas de délai de carence.

## Ça bouge dans les services !

Bienvenue aux nouveaux agents et **MERCI** aux anciens.



**Erwan LAOUENAN**  
Service technique -  
Espaces verts

Départ en  
retraite de :



**Marie-Joséphine MOREAU**  
Agent des écoles

## Forum des associations

Le Forum des associations 2021 se tiendra le samedi 11 septembre de 14h à 18h dans la salle omnisports de Plouhinec.

### La «Redadeg»

La « Redadeg » course-relais pour la langue bretonne s'est déroulée du 21 au 29 mai 2021. Elle est partie de Carhaix pour une arrivée à Guingamp. Elle est passée à Plouhinec le lundi 24 mai. La commune a réservé le km 750 à Lambabu à 14h 56.

Plijadur'oa war hentoù Breizh ! Du goût il y a eu sur les routes de Bretagne !



## Grand week-end d'inauguration

Les 10 et 11 juillet 2021, la commune inaugure le Pôle intergénérationnel culturel et sportif Gisèle Rota-Le Quéré, la médiathèque René Quillivic.

À cette occasion, une compétition sportive est organisée sur la Pumtrack, avec de nombreuses animations, ainsi qu'une micro-folie à la médiathèque.

Nous avons hâte de profiter avec vous de ce week-end festif. N'oubliez pas de réserver vos dates !!



## Signature de la charte Ya d'ar brezhoneg / Sinadur ar Garta

Le 21 mai 2021 ont été signées les chartes Ya d'ar brezhoneg par les maires des communes de Plouhinec et d'Audierne-Esquibien en présence de Mme Léna Louarn, présidente de l'office public de la langue bretonne et vice-présidente du Conseil régional de Bretagne. CF bulletin municipal n°2 pour la présentation des actions.

## Signature du dispositif «Petites Villes de Demain»



Le mercredi 21 avril 2021, Yvan MOULLEC maire de Plouhinec, a signé la convention « Petites Villes de Demain » (PVD) dans le cadre du Plan de relance de l'État, en présence de Philippe MAHÉ préfet du Finistère.

Ce dispositif apportera pour Plouhinec, une aide financière importante pour les travaux à venir.

Par exemple en 2021, pour la rénovation énergétique et thermique de 3 bâtiments communaux d'un montant estimé de 471 500€, dans le cadre du plan

France Relance, la collectivité bénéficiant du label PVD, vient de se voir attribuer au titre de la DSIL une aide conséquente à hauteur de 75% à savoir 352 200€.

## Le Tro Breizh de Côte Waste



L'association Côte Waste – objectif zéro déchet a réalisé, un Tour de Bretagne des solutions « zéro déchet » auprès des structures professionnelles et publiques, afin de repérer les pratiques existantes dans la région.

Pendant 10 semaines, Claire Cariou, présidente de l'association, est allée à la rencontre de ceux qui ont réussi à réduire les déchets collectivement et efficacement : établissements scolaires, entreprises, quartiers, communes, îles, restaurants et cafés, commerces, lieux de tourisme... Le voyage s'est fait à vélo, du 24 avril à fin juin, sur environ 1500 km : Finistère, Côtes d'Armor, Ile-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan.

## L'école de musique intercommunale

L'école de musique intercommunale du Cap Sizun est une école de musique associative ouverte à tous, enfants comme adultes (cours d'instruments, formation musicale, chœur d'enfants, de l'éveil danse...).

Nouveautés de la rentrée 2021 :

- Ouverture de cours de danse enfants et adultes avec Valentine Mahé.
- Mise en place des quotients familiaux à la rentrée 2021.

Renseignements sur [www.emic.e-monsite.com](http://www.emic.e-monsite.com) et au 02.98.58.05.98.

## Projet jeunesse : Braderie des jeunes

Tu as entre 8 et 18 ans, tu peux donc participer à la braderie des jeunes. Celle-ci a été fixée au 18 septembre 2021 (dans la mesure où les conditions sanitaires le permettront).

Elle devrait avoir lieu en extérieur au niveau du pôle intergénérationnel (PICS) Gisèle Rota Le Quéré – zone du pumtrack (en salle de sports en cas de mauvais temps).

Tu peux donc profiter de ton été pour vider armoires, grenier et autres lieux afin de mettre, dès à présent, de côté tous les jouets, CD, livres et autres objets dont tu n'as plus l'usage afin de pouvoir les mettre en vente, lors de cette braderie, au profit d'autres jeunes et avec l'accord de tes parents bien entendu.

Si tu souhaites y participer, télécharges le formulaire d'inscription qui se trouve sur le site internet de la commune et renvoie-le au plus tard en mairie pour le mercredi 15 septembre 2021.

N'hésites pas à en parler à tes amis du Cap Sizun et des environs, c'est ouvert à tous.





### Des paroles aux actes

Un an qu'Y Moullec et son équipe ont investi la mairie. La situation n'a pas changé. Nous disons à l'arrogante majorité que 359 voix n'est pas une "déroute" mais une vision autre de l'investissement des impôts et de la démocratie.

Quid du huis clos ininterrompu du conseil? N'est-il pas envisageable de le diffuser sur le site de la mairie? Où est la politique "d'avenir"?

Nous saluons le partenariat avec Audierne, enthousiastes à cette démarche, mais étonnés que ce ne soit pas le cas avec Pont-Croix.

3 Food-trucks traversent le pont: y

a-t-il une prospective à Poulgoazec?

Nous avons voté contre le budget de 10M€ d'investissements par manque de lisibilité.

Sur le lotissement Quillivic, aucune action n'a été faite pour les primo-accédants malgré la volonté de B.Le Port. La vente des lots fut rapide contre la finalité, il est vrai qu'à ce prix-là c'est le jackpot!

Division de la subvention par 2 pour le CCAS malgré le contexte mais un projet de jardin à hauteur de 50000€!

Augmentation des loyers de la maison médicale.

Pour Ya dar Brezhoneg des dotations et des cartes de visites seulement. A quoi bon prétexter un intérêt pour le breton?

Notre maire est v-président de la ComCom, conseiller départemental et bientôt régional: par qui est-il empêché?

Christine Jézéquel  
Florian Le Bars

### Chers habitants.

Les investissements réalisés pour la réalisation du Pôle intergénérationnel avaient pour but de rendre la commune de Plouhinec attractive. L'ancienne équipe municipale a mis en route le lotissement communal avec pour objectif de favoriser l'installation sur la commune de jeunes couples. Un des buts de ces réalisations était de conforter l'école des Ajoncs. Les élus de l'opposition interpellent « On parle bien du passé, parce que cet objectif a été dévoyé. En effet, quelle ne fut pas notre stupeur d'apprendre lors du conseil municipal que les lots n'avaient pas été vendus aux

jeunes couples primo-accédants, pour construire leur maison ! Doit-on devenir une commune où les jeunes Plouhinécois, du Cap Sizun, ne peuvent pas s'installer ? Les conséquences vont se voir rapidement s'il n'y a plus d'enfants dans notre école ! ».

Les élus de la majorité actuelle ont fait le choix d'expulser l'association Cap Sur Les Moulins, qui avait rénové le moulin à eau, avec un résultat spectaculaire et admiré. Depuis plusieurs années, l'association animait ce lieu, en l'ouvrant largement au public. Le choix a été fait d'alourdir

les finances de la commune en embauchant une personne pour faire tourner ce site. Quid du moulin à vent ? Pas une trace dans le projet d'investissement pluriannuel !

Lors du précédent mandat, une réflexion avec des étudiants de l'UBO a été menée au sujet du trait de côte et en dehors de quelques effets d'annonce aujourd'hui, il n'y a aucune action concrète pour les Plouhinécois et malheureusement rien n'avance pour le GR 34.

F. Autret  
MC. Lautredou  
Y. Thomas

### Chères Plouhinécoises, chers Plouhinécois,

La saison estivale est enfin lancée, les bars et restaurants sont désormais réouverts et plusieurs animations devraient pouvoir se tenir cet été. S'il convient d'être encore prudent, et donc de conserver les mesures de distanciation afin de se protéger les uns les autres, il semblerait que le

bout du tunnel se rapproche et que nous puissions enfin retrouver une vie normale.

Nous vous invitons à profiter de tous ces moments importants, en famille, entre amis. Des moments trop rares ces derniers mois, mais si nécessaire au bien-être de tous.

Nous vous souhaitons donc à toutes et à tous un très bel été en Cap Sizun.

Bien à vous,

L'équipe majoritaire

## Bienvenue à :

Ayden QUÉRÉ.....	13/03/2021
Mia HILLION.....	25/03/2021
Owen BARRY.....	04/04/2021
Céleste CONAN DUVAL.....	18/04/2021
Maël LE LOSQ.....	02/05/2021

## Félicitations à :

Isabelle SZLACHTA et Alain EHKIRCH.....	03/04/2021
Christophe RODRIGO et Magali CAO VAN.....	15/05/2021
Charles-Henri JOUET et Gwenola COGAN.....	22/05/2021
Rachaël DEBOSSCHER et Séverine JAFFRY.....	22/05/2021

## Souvenirs de :

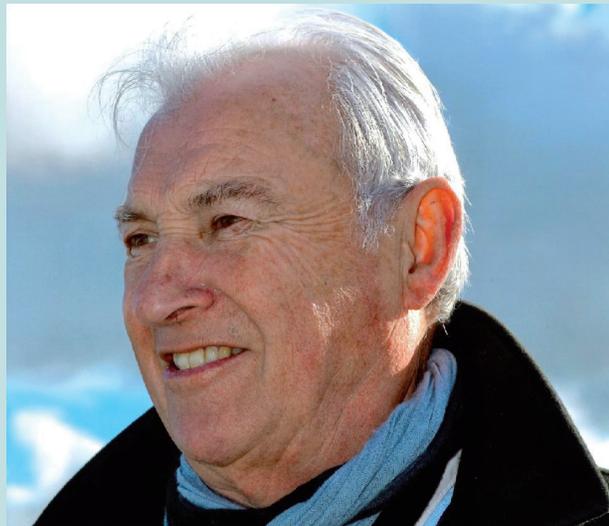
Jeanne TALIDEC veuve HéLOU.....	15/03/2021
Jeannine VOQUER veuve NORMANT.....	26/03/2021
Albert GUILLOU.....	26/03/2021
Judicaël LAGADEC.....	28/03/2021
Annick QUEMENEUR veuve LE BOT.....	10/04/2021
Denis CHAVRY.....	11/04/2021
Pierre URVOIS.....	14/04/2021
Jeannine LE STER épouse GUILLOU.....	17/04/2021
Alain GAUTHIER.....	24/04/2021
André BERRIET.....	27/04/2021
Jacques QUÉRÉ.....	29/04/2021



### Mairie de Plouhinec

Rue du Général de Gaulle - 29780 PLOUHINEC  
Téléphone : 02 98 70 87 33  
Fax : 02 98 74 93 31  
E-mail : [mairie@ville-plouhinec29.fr](mailto:mairie@ville-plouhinec29.fr)  
Horaires d'ouverture  
Du lundi au vendredi : 9h-12h • 14h-17h

## Pierrot Ty Frapp nous a quitté .....



Enfant de Plouhinec, Pierre URVOIS «Pierrot» est né à Rozavot le 7 mai 1939. Après une carrière dans l'Aéronavale et la Marine nationale, Pierrot revient travailler comme chef cuisinier à Plouhinec avec son épouse Jeannette dans le commerce familial de l'Hôtel - Restaurant Ty Frapp.

Bon footballeur, après avoir joué au FC Lorient, Pierrot s'engage avec l'ASP. Lors de la saison 1971 - 1972 l'équipe première de l'ASP, dont il porte le brassard de capitaine, accède pour la première fois de son histoire à la Promotion d'honneur. La belle aventure de l'ASP commence en championnat de la ligue de l'Ouest puis de la ligue de Bretagne de football et va se poursuivre pendant 47 années dont 11 saisons en Division Honneur.

À la retraite, Pierrot s'implique dans la vie associative et tout naturellement au sein de l'ASP. Membre du comité directeur, Pierrot était de tous les soupers du pêcheur et s'occupait entre autres, de la préparation des moules marinières appréciées de tous notamment des touristes.

Pierrot avait le sens de l'organisation, qui ne se souvient pas de la paëlla géante qu'il avait préparée, avec d'autres bénévoles, pour les 80 ans de l'ASP.

Depuis plusieurs années, Pierrot s'était mis à la pétanque qu'il pratiquait avec talent. Il aimait animer nos manifestations et apportait sa touche personnelle par la cuisine. Ses amis de Pétanque Loisirs Plouhinec ne sont pas prêts d'oublier la succulente lotte à l'armoricaine qu'il nous avait concoctée lors d'un repas annuel.

Pierrot était toujours membre du bureau de l'Association.

Pierrot s'était aussi investi dans la vie de la commune, il a été conseiller municipal d'avril 2008 à juin 2012 puis maire-adjoint jusqu'à la fin du mandat en 2014.

Kénavo Pierrot .....